

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

Le 26 janvier 2021

Monsieur le Président de la République,

Depuis le début de la crise sanitaire, les fédérations nationales des sports et loisirs de nature signataires de cette lettre, ont œuvré pour que nos 5 millions de licenciés et adhérents respectent strictement les recommandations sanitaires et tous les gestes barrières dans leurs pratiques quotidiennes.

Grace à la mobilisation de nos fédérations, nous avons pu démontrer que nos activités individuelles de plein air étaient compatibles avec les mesures les plus restrictives notamment pendant les deux phases de déconfinement que nous avons connues depuis le mois de mars.

Vous nous avez fait confiance en permettant la reprise de nos activités, dès les premières mesures d'allègement car nos professionnels comme nos bénévoles ont toutes les qualifications requises pour garantir la sécurité de tous. Nos structures et nos clubs ont fait la preuve par l'exemple de leur capacité à faire respecter individuellement des protocoles sanitaires stricts, en nature comme dans les établissements recevant du public de plein air.

Les valeurs de solidarité, de responsabilité et de respect des règles, à la base de nos disciplines, ont certainement contribué à faire de ces phases de reprise un réel succès.

La distanciation physique inhérente à nos pratiques de pleine nature a également permis de limiter les interactions sociales qui peuvent être sources de contamination. D'ailleurs, il est à noter que les professionnels de santé et notamment le Haut Conseil de la Santé Publique, recommandent de maintenir une activité physique y compris et surtout en période de confinement tout en insistant sur le très faible risque de contamination par le virus dans ces activités individuelles de plein air.

Nous avons pu constater avec satisfaction que la mise en œuvre des mesures de déconfinement menée par nos fédérations, nos clubs et les pratiquants, licenciés ou non, n'ont pas entraîné l'apparition de clusters.

Aujourd'hui, vous avez la lourde responsabilité de décider d'éventuelles nouvelles mesures de confinement pour lutter au mieux contre la pandémie qui nous menace toujours. Nous avons conscience que les choix que vous avez à faire sont incroyablement difficiles et doivent concilier des impératifs contradictoires, entre urgence sanitaire, urgence économique et attente de plus en plus forte de la liberté espérée par nos concitoyens.

Dans ce contexte anxiogène nous avons l'intime conviction que nos sports et loisirs de nature constituent un atout et une solution particulièrement efficace pour permettre à nos concitoyens de trouver la force et l'énergie de surmonter cette période douloureuse qui pourrait avoir de graves conséquences physiques et psychiques pour certains d'entre nous.

Nous avons également la certitude que maintenir ces activités en période de confinement est une mesure d'équité à l'égard de tous les Français, qui peuvent retrouver un équilibre physique et mental en ayant accès aux forêts, aux campagnes, aux rivières et plans d'eau ou aux plages dynamiques, quel que soit leur âge et leur lieu d'habitation, en ville ou dans le monde rural.



Monsieur le Président, si vous faites le choix difficile d'un nouveau confinement, nos fédérations sont prêtes à être en première ligne pour garantir un encadrement adapté aux mesures sanitaires que vous déciderez.

Dans ce cadre, nous espérons que vous validerez la pratique des activités de sports et loisirs de nature dans la limite d'une demi-journée et de 50 km, sous réserve d'un protocole spécifique pour chaque activité encadrée par les fédérations, prenant en compte pour l'une d'entre-elles la gestion du bien-être des équidés et pour une autre les missions d'intérêt général pour la maîtrise des dégâts agricoles.

Pour conclure, nous tenons à vous confirmer que malgré les confinements successifs, les entités associations, commerciales et les clubs de nos activités de sport et de loisirs de nature, qui forment un formidable maillage dans nos territoires ruraux, ont réussi à faire face avec très peu de fermetures à déplorer jusqu'à ce jour. Bien sûr cette situation satisfaisante est due aux mesures exceptionnelles d'accompagnement économique que vous avez décidées et que vous assumez encore aujourd'hui avec détermination.

C'est ce qui permet le maintien de nos 5 millions de licenciés, de plusieurs milliers d'emplois et d'une activité dynamique dans les territoires ruraux qui représente plus de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaire annuel.

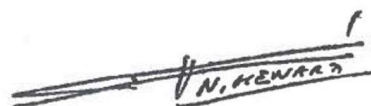
Dans un monde perturbé dans ses certitudes par la crise du Covid 19, les millions de passionnés des sports et loisirs de nature espèrent que vous pourrez leur donner ce modeste espace de liberté quotidienne, afin de ne pas laisser leur horizon réduit au travail à distance et au commerce en ligne.

En vous remerciant pour l'écoute qui est la vôtre depuis le mois de mars, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les informations complémentaires pour apporter notre contribution à la place qui est la nôtre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.



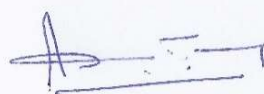
Pascal Grizot
Président de la Fédération Française de Golf



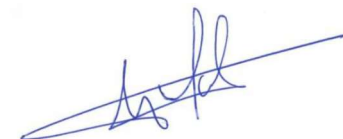
Nicolas Henard
Président de la Fédération Française de Voile



Serge Lecomte
Président de la Fédération Française d'Equitation



Claude Roustan
Président de la Fédération Nationale de la Pêche en France



Willy Schraen
Président de la Fédération Nationale des Chasseurs

Copies : Monsieur le Ministre Jean-Michel Blanquer, Madame la Ministre Déléguée Roxana Maracineanu, Monsieur le Président Denis Masségla, Monsieur Fabien Meuris, Monsieur Eric Journaux, Monsieur Cyril Mourin et Madame Elise Valetoux